

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance exceptionnelle du 30 mai 2017

Membres votants présents

> Représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs exerçant leurs fonctions dans Université Paris-Est et/ou dans les établissements membres

■ Professeurs et personnels assimilés des universités – A1

- Nacima BARON
- Muriel JOUGLEUX (avec procuration d'Andrée SURSOCK, personnalité qualifiée, EUA)

■ Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés des universités – B1

- Arnaud CARAYOL
- Marie-Albane DE SUREMAIN
- Philippe THIARD

■ Autres enseignants-chercheurs, enseignants, personnels assimilés des autres établissements – B2

- Véronique BOUTEILLER
- Thierry GRANDPIERRE

> Représentants des autres personnels exerçant leurs fonctions dans Université Paris-Est ou/et dans les établissements membres

■ Autres personnels des universités – C

- Agnès NTEP
- Fabrice LORRAIN

■ Autres personnels des autres établissements – D

- Alain DROUET

> Représentants des usagers qui suivent une formation dans Université Paris-Est ou dans un établissement membre

■ Usagers doctorants – F

- Adrien FRONTENAUD
- Rémi LE GALL

> Personnalités extérieures

- Jeannick LE LAGADEC, Conseil départemental du Val de Marne
- Philippe ROY, Cap Digital

> Personnalités qualifiées

- Ali FERHI, AP-HP

- Stéphane JAMAIN, Inserm
- Amina SELLALI, EAV&T (avec procuration de Franck JUNG, personnalité qualifiée, EIVP)

> Représentants des établissements membres

- ENPC : Armel DE LA BOURDONNAYE
- ENVA : Christophe DEGUEURCE représenté par Renaud TISSIER
- ESIEE Paris : Dominique PERRIN
- IFSTTAR : Hélène JACQUOT-GUIMBAL
- UPEC : Olivier MONTAGNE (avec procuration de Jean-Luc DUBOIS-RANDE, A1)
- UPEM : Gilles ROUSSEL (avec procuration de Clarisse LEFORT-DAVID, représentant le CNRS)

Président d'UPE : Philippe TCHAMITCHIAN (avec procuration de Geneviève SERT, personnalité extérieure, Conseil départemental de Seine-et-Marne)

Membres invités présents

> Invités de droit avec voix consultative

- Rectorat de Créteil : Marie-Louise COFFRE (représentant Béatrice GILLE, rectrice de l'académie de Créteil, chancelière des universités)
- UPE : Vincent BENAVENT, secrétaire général
- Délégué régional à la recherche et à la technologie pour la région Ile-de-France : Samuel GUIBAL, représentant Bao NGUYEN-HUY

> Autres invités

- UPE : Matthias BEEKMANN, président du Conseil académique
- UPE : Monika BLANC, responsable des affaires générales
- UPE : Claire JULLIEN, chargée des affaires institutionnelles et juridiques
- UPE : Auziria MENDES, responsable du service financier
- UPE : Frédérique PIGEYRE, directrice du DED
- UPE : Flora SANCHEZ, directrice de cabinet et de la communication

Membres absents et excusés

- Professeurs et personnels assimilés des universités (A1) : Jean-Luc DUBOIS-RANDE
- Professeurs et personnels assimilés des autres établissements (A2) : Frédéric DE CONINCK, Nadia HADDAD
- Représentants des autres personnels des universités (C) : Laurent ALIBERT
- Usagers étudiants en licence ou master ou équivalent (E) : Mathieu CARON, Mihai GUYARD
- Usagers doctorants (F) : Amithisse MONNET
- Personnalités extérieures, représentants des activités économiques et des collectivités territoriales : Faten HIDRI (Conseil régional d'Île-de-France), Geneviève SERT (Conseil départemental de Seine et Marne), Thomas BOREL (Leem), François CHAIGNON (IDRRIM)
- Personnalités qualifiées : Franck JUNG (EIVP), Florence POIVEY (Medef), Andrée SURSOCK (European University Association)

- Établissements membres : Clarisse LEFORT DAVID (CNRS)

Membres invités absents et excusés

- UPE : Laurent GAUTRON (directeur adjoint du DED)
-

► Le président d'Université Paris-Est ouvre la séance à 14h15.

Le Conseil d'administration délibère valablement si la majorité des administrateurs en exercice est présente ou représentée. Le nombre des administrateurs étant de 39 et le nombre d'administrateurs présents ou représentés en début de séance s'élevant à 28, le quorum est atteint.

Point d'information :

Cette séance exceptionnelle est motivée par l'obtention du projet I-Site par la Comue Université Paris-Est ainsi que par les projets d'investissements d'avenir « écoles universitaires de recherche » et « nouveaux cursus » qu'elle porte. Il est demandé si un point d'information pourra être fait sur l'avancée de l'I-Site.

Le président du Conseil d'administration informe les administrateurs qu'un Conseil des membres et associés est convoqué le 6 juin au sujet de l'avancée de l'I-Site ; l'évolution de la politique de signature liée à la création de l'université cible (dont le nom devra être choisi prochainement), ainsi que l'avenir du site Paris-Est seront aussi discutés.

Le 16 juin, deux réunions de présentation de l'I-Site se tiendront avec les partenaires académiques de l'I-Site puis avec les partenaires, directeurs de laboratoires et de composantes.

Le calendrier institutionnel 2017-2018 est en cours d'élaboration, il sera communiqué au Conseil d'administration aussi rapidement que possible.

Le dossier présenté aux administrateurs contient une lettre adressée à l'UPEC par les membres du consortium de l'I-Site. Ceux-ci lui font savoir que le périmètre du consortium ne peut être modifié, mais que les partenaires de l'Idefi et des Labex resteront associés, et enfin qu'ils souhaitent conserver une politique de site, en particulier en matière de doctorat, de recherche et de formation, de vie étudiante et pour le développement du pôle Santé et Société.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 21 FEVRIER 2017

Le compte rendu de la séance du 21 février 2017 du Conseil d'administration de la Communauté d'universités et établissements (Comue) Université Paris-Est est approuvé avec 27 voix favorables et 1 abstention.

Première délibération

Le Conseil d'administration approuve le compte rendu de la séance du 21 février 2017.

Cette délibération a été approuvée (27 voix favorables et 1 abstention).

2. NOMINATION D'UN(E) VICE-PRESIDENT(E) I-SITE

Le président du Conseil d'administration présente aux administrateurs la proposition de nomination de Cécile Delolme, laquelle a fait l'objet d'un avis favorable unanime du Conseil des membres réuni le 20 mars.

Cécile Delolme apporte des éléments relatifs à son parcours académique.

Titulaire d'une Habilitation à Diriger les Recherches en Sciences de l'Univers (Université J. Fourier Grenoble) en 2004 et d'une thèse de doctorat en gestion et traitement des déchets (INSA Lyon) en 1994, Cécile Delolme est diplômée de l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE) et Ingénieure des ponts, des eaux et des forêts. Elle était précédemment chercheuse et enseignante au sein du Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Naturels et Anthropisés (UMR CNRS/Lyon 1/ENTPE) à l'Université de Lyon où elle a développé des travaux de recherche sur les propriétés structurales, hydrodynamiques et géochimiques des sols et sédiments en milieu urbain. Elle a encadré une quinzaine de doctorants et publié 40 articles dans des revues internationales. Elle a parallèlement assuré les fonctions de directrice adjointe (2006-2010) puis directrice (2006-2010) du Groupement d'Intérêt Scientifique "Envirhônalp" qui rassemble 1000 chercheurs des différents établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région Rhône-Alpes et 4 EPST dans les domaines de l'environnement (risques naturels, changement climatique, qualité de l'environnement et santé, écotecnologies et technologies de dépollution). Recrutée à la Comue Université Paris-Est (UPE) en septembre 2015, Cécile Delolme a été nommée directrice du pôle Ville, Environnement et leurs Ingénieries. Au-delà de la coordination du pôle, elle contribue à la préparation de la candidature d'UPE à l'I-SITE (Investissements d'Avenir) et plus particulièrement du volet scientifique.

Il est demandé à ce que soient précisées les modalités de partage entre présidence I-Site et pôle Ville. Cécile Delolme explique que l'I-Site est étroitement lié au pôle Ville, ce dernier le mettant en oeuvre.

Deuxième délibération

Le Conseil d'administration approuve la nomination de Cécile Delolme en tant que vice-présidente I-Site en charge de la coordination du projet « FUTURE ».

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. APPROBATION DU BUDGET RECTIFICATIF 2017

Le secrétaire général présente le budget rectificatif. Le budget initial (BI) de la Comue Université Paris-Est a été approuvé le 6 décembre 2016. Il a été construit sur un principe de reconduction.

Au-delà des ajustements habituels que permet d'envisager l'exécution des premiers mois de l'exercice budgétaire en cours, le projet de budget rectificatif (BR) intègre d'autres ajustements plus substantiels.

Les « faits marquants » du BR 2017 de la Comue Université Paris-Est (pour information)

Le premier « fait marquant », annoncé comme susceptible d'engendrer une modification substantielle du BI en décembre 2016, est la sélection du projet I-Site FUTURE au titre du PIA 2. La convention de préfinancement, actuellement en cours de signature par les autorités compétentes (ANR, CGI, ministères), alloue – hors crédits déjà notifiés au titre des Labex et Idéfi – 5 M€ à la Comue Université Paris-Est au titre de l'année 2017. Les échanges intervenus depuis avec les services de l'ANR ont précisé le montant de 5,7 M€ de crédits annuels sur la période 2018-2020, soit globalement (Labex et Idéfi

inclus) 9 M€ sur le périmètre complet de l'I-Site.

Le BR consacre par ailleurs l'attribution des emplois du contrat pluriannuel de site au titre de l'année 2017¹. Les 11 emplois attribués à la Comue sur la période 2015-2017 sont dès lors définitivement intégrés dans le budget de l'établissement.

Sur cette base, et dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif Sauvadet (volet concours réservé) un emploi a été mobilisé en lien avec la publication d'un concours réservé au titre de la Comue Université Paris-Est.

De plus, la sélection du projet porté par la Comue en réponse à l'appel à projets « Bibliothèque ouvertes + », a conduit le MENESR à allouer un emploi supplémentaire au titre de l'appui à la coordination de l'activité documentaire.

Enfin, les réajustements à la hausse de l'apport en nature de certains établissements membres de la Comue (Universités à titre principal) ont conduit à réajuster à la baisse, au regard du modèle financier actuellement en vigueur, la contribution globale en numéraire des établissements à Université Paris-Est.

Plus concrètement, les principaux réajustements sont précisés ci-après en ce qui concerne les recettes d'une part et les dépenses d'autre part.

En ce qui concerne les recettes inscrites au budget 2017 de la Comue Université Paris-Est

Le BR présente d'abord de nouvelles recettes :

Les crédits liés au préfinancement de l'I-Site FUTURE sont inscrits au BR. Il est à noter que le projet sera désormais géré en mode recette fléchée. Ainsi, ce ne sont pas 5 M€ qui sont inscrits au budget. Les encaissements inscrits sont, en pareil cas, ceux équivalents aux dépenses prévues pour 2017 soit 1 429 000 €. Par suite, courant 2018 ou 2019, les documents d'information du budget ne présenteront plus qu'un seul « tableau de suivi des opérations liées aux recettes fléchées », celui du projet I-Site FUTURE, qui cumulera les données budgétaires de l'I-Site, des Labex et des Idéfi. Bien évidemment nous compléterons ce tableau par un ensemble de documents permettant aux administrateurs de disposer d'une vision plus précise des différents volets de FUTURE.

Un nouvel emploi est inscrit au BR en soutien au projet « bibliothèque ouverte + » porté par la Comue. L'emploi est notifié en 2017 (sur la base d'une « demi-année ») au titre 2 (masse salariale Etat) du budget : + 30 176 €.

De plus, la Comue a bénéficié d'une notification exceptionnelle du MENESR au titre du « soutien au regroupements ». Notification au Titre 3 (SCSP) du budget : + 200 000 €.

¹ Le courrier de notification du 23 mars 2017 ne présente pas d'évolution de la subvention prévisionnelle 2017. Après contact pris avec les services de la DGESIP, cette erreur matérielle fera l'objet d'un nouveau courrier prenant en compte les emplois 2017 courant septembre. Pour autant, le 16 mars 2017 le Président de la Comue a été destinataire d'un courrier de la DGESIP relatif à la mise en œuvre des créations d'emplois 2017 qui mentionne les 7 emplois attribués à Université Paris-Est, ainsi que l'emploi supplémentaire attribué au titre du plan « Bibliothèque ouvertes + », et précise le montant de la subvention, par emploi, consécutive à ces attributions. C'est sur cette base et en accord avec les services du Rectorat que nous intégrons les éléments budgétaires relatifs à ces emplois dans le BR 2017.

Le BR prévoit un ajustement des recettes inscrites au BI :

Un emploi attribué à la Comue Université Paris-Est est mobilisé en vue de la mise en œuvre du dispositif Sauvadet (campagne 2017). Il est à noter que, dans cette perspective, le MENESR a mobilisé un emploi sur la base d'une année pleine au titre 2 (masse salariale Etat) du budget : + 60 352 €.

Une erreur matérielle a conduit à l'inscription dans le BI de 4 emplois (2017) du contrat de site. Le BR permet de réajuster cette recette en inscrivant 2 emplois supplémentaires sur la base d'une attribution en « demi-année » : + 60 352 €.

La projection de contribution des membres et associés au titre des apports en numéraire à la Comue est réajustée à la baisse : - 237 698 €. Le début d'année 2017 a, en effet, été l'opportunité de faire un point précis sur les contributions en nature des établissements. Il est ainsi apparu, sur la base de l'existant et des besoins exprimés par la Comue, que les universités (UPEC et UPEM) ont fortement augmenté leurs contributions en nature. Au regard du modèle financier actuellement en vigueur cela engendre une diminution équivalente des apports en numéraire.

La Comue assure l'hébergement du projet Campus des métiers et des qualifications. Une nouvelle recette, non prévue dans le BI, provenant de la région Ile-de France et destinée à couvrir les frais de fonctionnement du projet Campus des métiers est inscrite au budget : + 15 000 €.

En ce qui concerne les dépenses inscrites au budget 2017 de la Comue Université Paris-Est

Le BR présente d'abord de nouvelles dépenses : les dépenses projetées de la réalisation du projet I-Site FUTURE sont inscrites au BR 2017 : + 1 429 000 €.

Le BR prévoit un ajustement de dépenses inscrites au BI : les dépenses de personnel de la Comue Université Paris-Est (agents employés ou rémunérés par la Comue, hors doctorants, jeunes chercheurs et personnels chargés de la mise en œuvre de l'I-Site FUTURE) sont revues à la baisse. Cette évolution est la conséquence de 2 phénomènes :

- certains recrutements prévus en 2017 ne sont pas encore intervenus : ex. Responsable des systèmes d'information, Responsable administratif du DED ;
- la masse salariale des agents composant l'équipe projet I-Site sur le financement ANR.

Les projets gérés en mode recette fléchée (Labex, Idéfi) voient également leurs dépenses de personnel, fonctionnement et investissement réajustées autant que de besoin et ce, sur la proposition des porteurs. Il est à noter que nous avons depuis le BI intégré dans notre prévision de gestion les soldes des projets (notamment Labex) qui seront notifiés par l'ANR courant 2020.

Evolution du solde budgétaire et du compte de résultat prévisionnels de la Comue Université Paris-Est

Le solde budgétaire (+ 1 315 132 €) indiqué dans le tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, repris dans le tableau d'équilibre financier intègre les encaissements et rapprochements effectués en 2017 concernant des titres de recette émis en 2016. Il doit être mis en regard du solde budgétaire négatif constaté à la faveur de l'approbation des comptes financiers d'UPE en février dernier. Une partie des

encaissements (et rapprochements) des recettes attendues en 2016 a été constatée sur le plan budgétaire depuis le début de l'exercice 2017.

Ce constat ne peut en revanche pas être effectué sur le plan comptable au titre de l'exercice 2017. En effet, le tableau présentant le compte de résultat prévisionnel et état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés ne reprend que les opérations de l'exercice 2017. Sur la seule base des droits constatés (à titre prévisionnel) en 2017, le BR2017 affiche un résultat prévisionnel de 209 832 € et conduit à un apport au fond de roulement de 275 132 €.

Le président du Conseil d'administration précise que la période probatoire attribuée à l'I-Site a été fixée jusqu'au 24 mars 2021. Une somme de 9 millions d'euros par an pourra être utilisée pour sa mise en œuvre. La convention de préfinancement a été signée, la convention de financement est en cours d'élaboration avec un objectif de signature pour la fin de l'année 2017. Le budget prévisionnel est fixé sur 4 ans.

Des détails sur la mise en place du projet I-Site sont demandés, pour en comprendre la structuration et les échéances. Le président du Conseil d'administration explique qu'il faut distinguer deux volets :

- **20 actions I-Site** (appels à projet, valorisation...) : un comité de pilotage I-Site (constitué des chefs d'établissements du consortium) et un comité de coordination (animé par Cécile Delolme) ont été mis en place pour leur mise en œuvre dans 5 secteurs : recherche, formation, relations entreprises, actions internationales, vie étudiante.
- **Création de l'université cible au 1er janvier 2019** : un comité de pilotage (animé par Gilles Roussel) et un comité de coordination (animé par Hélène Jacquot Guimbal) ont été mis en place pour définir et animer ce processus.

Des interrogations sont formulées quant à l'intégration des partenaires dans la dynamique I-Site. Cécile Delolme indique qu'il s'agit de faire émerger des projets rapidement et d'en connaître les thématiques en prenant en compte les souhaits de collaboration des partenaires. Le but est d'animer les réflexions pour répondre aux différentes attentes et d'enrichir les projets par l'association de partenaires.

Il est fait remarquer que l'enveloppe pour la vie étudiante est d'un faible montant par rapport aux autres. Le président du Conseil d'administration rappelle que la logique I-Site est cadrée, il s'agit de mettre en œuvre des actions visant à transformer des aspects de l'activité de recherche (appels à projet interdisciplinaires...) et non pas toute l'activité de recherche. Il s'agit d'ajouter des éléments complémentaires à ce qui existe déjà. De la même façon, l'enveloppe pour la vie étudiante tend à compléter celle qui est déjà prise en charge par les établissements membres du consortium en la matière.

Il est proposé qu'une réflexion globale sur la vie étudiante soit mise en œuvre pendant les quatre prochaines années. Cécile Delolme répond que cette thématique sera abordée en profondeur sous différents angles (FSDIE, Parlement étudiant...).

Le comité de coordination pour l'université cible s'est réuni trois fois et a travaillé sur la communication (nom de la future université), les principes directeurs de mise en place (collèges, pôles).

Troisième délibération

Le Conseil d'administration approuve le budget rectificatif d'UPE pour 2017.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. PIA3 : PRESENTATION ET APPROBATION DES DEPOTS DES DOSSIERS PORTES PAR LA COMUE UNIVERSITE PARIS-EST AU TITRE DES APPELS A PROJETS : « ECOLES UNIVERSITAIRES DE RECHERCHE » ET « NOUVEAUX CURSUS A L'UNIVERSITE»

En lien avec les Labex portés par UPE, il est proposé que trois projets d'EUR soient portés par la Comue. Ces candidatures sont coordonnées par Messieurs Xavier Goaoc, Olivier Coutard, et Marc Barbier. Il est par ailleurs proposé qu'un projet NCU soit porté par la Comue. Cette candidature est quant à elle coordonnée par Monsieur Vecenslas Biri. Ces projets ont été présentés au Conseil académique d'Université Paris-Est le 23 mai 2017. Une présentation par les porteurs de ces projets est aujourd'hui proposée aux membres du Conseil d'administration d'Université Paris-Est.

NCU D.clic, présenté par Venceslas Biri

Il s'agit de répondre aux enjeux du système français d'enseignement, selon trois axes :

- hétérogénéité des publics au sein du 1^{er} cycle et réussite en Licence ;
- université toute au long de la vie ;
- transversalité du numérique.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de la stratégie et des actions de l'I-Site. Il tend à développer la dynamique entre les membres du consortium sur l'aspect formation et à valoriser les activités pédagogiques et d'accompagnement des collègues.

Différents objectifs pédagogiques sont poursuivis :

- proposer un nouveau modèle de Licence ;
- flux d'étudiants « constant » (avec création de nouveaux cursus et itinéraires) ;
- cibler 2 publics : les étudiants en difficulté, et les étudiants indécis.

Il s'agira de déployer l'approche programme dans le nouveau modèle de licence, avec des modalités pédagogiques innovantes dans tous ses parcours, de multiples passerelles, et l'exploitation du numérique.

D'un point de vue opérationnel, le projet met l'accent sur l'orientation (prérequis, orientation active), les parcours adaptés à différents publics, une plus grande fluidité grâce aux approches programmes, le développement des passerelles.

Il est demandé si l'UPEC sera associée à ce projet. L'idée est de fournir un travail commun et un échange de ressources d'expertises.

Des interrogations sont formulées quant à la conciliation entre prérequis et accueil des bacheliers de tous types. Il est prévu que l'orientation active permette lors du premier semestre de travailler avec l'étudiant sur ses souhaits. Il y aura aussi l'intervention de l'association Frateli. Dominique Perrin précise que ce projet est important pour l'I-Site. En effet, il vise un problème de fond dans l'enseignement supérieur français, et s'adresse en ce sens à l'ensemble de la population que le site a vocation à accueillir.

L'ENPC manifeste son intérêt pour ce projet et son souhait de s'impliquer.

Suite aux questions des administrateurs, Venceslas Biri précise que le projet concernerait 5 500 étudiants en licence dans les 10 ans, et qu'un budget de 2 200 000 euros par an, soit 22 millions environ au total, est prévu.

EUR Bézout, présenté par Xavier Goac

Ce projet a pour thème « du discret au continu ». Il a pour but le renforcement des masters et son élargissement à un parcours intégré master-doctorat. Cette dynamique est à structurer autour d'un réseau international de partenariats et à articuler avec l'I-Site.

Un master labellise 4 parcours (dont un issu du rapprochement entre parcours mathématiques et informatique), répondant à 4 axes thématiques :

- géométries et images ;
- phénomènes en grandes dimensions ;
- mathématiques discrètes et algorithmique ;
- modèles déterministes et stochastiques.

Il est prévu qu'un axe transverse articule la recherche avec les questions urbaines.

Sa gouvernance s'organisera ainsi : directeur, 2 directeurs adjoints (recherche et formation), comité exécutif, conseil scientifique et conseil de formation.

Ses partenaires seront issus d'un réseau international et de la construction d'un lien avec l'industrie.

Des interrogations sont formulées quant à la nature du lien avec l'international. Il est prévu de chercher des collaborateurs dans des universités étrangères afin de pouvoir établir des cotutelles. Par ailleurs, la recherche d'étudiants à l'étranger est une conséquence du constat selon lequel il n'y a pas assez de candidats en France dans les domaines visés.

Des détails relatifs aux aides apportées aux étudiants sont demandés. Six bourses seront attribuées en M1, et douze bourses (dont six prolongées) en M2, pour un montant de 1 300 euros par mois.

Le porteur de l'EUR indique que le Labex Bézout demandera son prolongement au moment du dépôt du projet.

EUR Numis, présenté par Marc Barbier

Ce projet vise à développer une capacité d'enseignement et de recherche interdisciplinaire, avec une double compétence en sciences sociales et en sciences digitales, adaptant ainsi les compétences à la société moderne. L'étude des innovations et de leurs effets transformatifs sera approfondie.

Il s'agit de potentialiser des masters existant à l'UPEC, à l'UPEM et à l'ESIEE en leur apportant une labellisation sur la thématique de la digitalisation et de l'innovation. Un socle commun de ressources pédagogiques permettra de créer un nouveau master assurant l'interdisciplinarité en sciences humaines et sociales avec le digital. Des compétences existantes seront mobilisées en sciences sociales et en économie et sciences de gestion. Des modules clés seront mutualisés entre ces masters. Il y aura une exigence d'internationalisation.

Des efforts seront concentrés sur l'élaboration d'une plateforme digitale réunissant les données.

Dominique Perrin indique avoir encouragé les équipes à s'engager dans ce projet qu'il soutient pleinement.

Il est demandé si le périmètre envisagé pourrait être modifié et inclure l'UPEC. Le projet pourra accueillir des collègues enseignants chercheurs ne rentrant pas nécessairement dans ce périmètre.

Armel de la Bourdonnaye demande si le Labex SITES est associé. Il n'a pas été un élément levier dans la construction du projet.

Il est recommandé d'associer plus étroitement les responsables des masters concernés.

EUR Futurs Urbains, présenté par Olivier Coutard

Le projet poursuit plusieurs objectifs :

- Renforcer les parcours doctoraux (avant, pendant et après la thèse) ;
- Mobiliser au mieux dans les formations la communauté scientifique pluridisciplinaire de recherche sur la ville à UPE ;
- Développer les activités internationales de cette communauté scientifique, en matière de recherche et de formation ;
- Promouvoir l'innovation pédagogique en matière : de formation par la recherche ; de formation au travail interdisciplinaire ; de dispositifs de recrutement d'étudiant.e.s formé.e.s à l'étranger et de formation conjointe avec des établissements étrangers.

Pour cela, quatre actions de formation principales sont prévues :

- Développement d'un parcours de master international en 2 ans ;
- Création d'une année pré-doctorale avec 3 volets (Europe, Afrique du Nord et de l'Ouest, Asie du Sud Est) ; mise en commun de certains modules de formation avec les ED ;
- Création d'une formation interdisciplinaire "mondes urbains en transition" ;
- Renforcement de la formation doctorale (recherche en configuration interdisciplinaire, mobilité internationale, éthique de la recherche, préparation de l'après-thèse).

La gouvernance est composée d'une direction scientifique et pédagogique collégiale, d'un conseil scientifique et pédagogique et d'un comité de pilotage.

Il est demandé pourquoi la durée de thèse visée est de 4 ans et non pas de 3. Ce choix répond au constat selon lequel les conditions d'accès au doctorat sont inégales dans l'organisation actuelle. Il convient par ailleurs d'élargir le vivier des doctorants. En tout état de cause, l'année pré doctorale ne serait pas obligatoire.

Armel de la Bourdonnaye informe le Conseil d'administration qu'un projet « environnement et santé » et un projet francilien autour des questions environnementales est porté au sein de l'ENPC. Il souhaite que la COMUE soit associée.

Un mois environ s'écoulera entre cette séance et le dépôt des projets, les dossiers pourront donc changer. Il est proposé d'approuver le dépôt des quatre dossiers (trois EUR et un NCU), sous réserve que les EUR soient à nouveau vus par le Comex le 19 juin afin de veiller à la bonne prise en compte de

l'ensemble des remarques formulées par le Conseil d'administration. Le Comex aurait un rôle d'arbitrage ultime.

Quatrième délibération

Le Conseil d'administration approuve les dépôts des dossiers portés par UPE au titre des appels à projets « écoles universitaires de recherche » et « nouveaux cursus ».

Le Conseil d'administration donne mandat au Conseil des membres de la Comue Université Paris-Est qui se réunira le 19 juin 2017 pour veiller à ce que soient prises en compte les différentes recommandations faites aux porteurs de projets « écoles universitaires de recherche ».

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. APPROBATION DE LA PROCEDURE DE SOUTENANCE DU DOCTORAT PAR VAE

Le Conseil d'administration avait approuvé la procédure de soutenance du doctorat par validation des acquis de l'expérience (VAE) ainsi que sa tarification lors de la séance du 25 mai 2016. Une mise à jour relative à la composition des jurys de doctorat par la validation des acquis de l'expérience a été approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil de la formation doctorale, puis présentée au Conseil académique le 23 mai 2017. Elle est aujourd'hui proposée au Conseil d'administration.

Premièrement, il est proposé d'ajouter un membre permanent d'Université Paris-Est, comme cela se pratique pour les niveaux master et licence en VAE afin de s'assurer que les jurys se tiennent sur la base des mêmes principes, dans le respect de l'égalité de traitement entre candidats. Micheline Barthout, vice-présidente Formation, en charge des questions et ressources numérique de la Comue, ferait partie de ces jurys à ce titre.

Deuxièmement, il est proposé que l'encadrant HDR prenne part à la délibération mais pas à la décision du jury lors de la soutenance. Par ailleurs, le rôle de l'accompagnateur VAE est précisé : il éclaire le jury sur l'élaboration du mémoire mais ne prend part ni à la délibération ni à la décision. Il n'est pas membre du jury de VAE.

Enfin, le texte de référence a été modifié pour privilégier une rédaction sans stéréotype de sexe.

Cinquième délibération

Le Conseil d'administration approuve la procédure modifiée de soutenance du doctorat par VAE.

Cette délibération est approuvée (21 voix favorables et 1 abstention).

➔ La séance est levée à 17h35.